

**Conseil de sécurité**

Distr. générale
2 juillet 2012
Français
Original : arabe

**Lettres identiques datées du 29 juin 2012, adressées
au Secrétaire général et au Président du Conseil
de sécurité par le Représentant permanent de l'Égypte
auprès de l'Organisation des Nations Unies**

Je vous écris à la suite de la lettre datée du 19 juin 2012 (S/2012/457) que vous a adressée le Représentant permanent d'Israël auprès de l'Organisation des Nations Unies au sujet de la situation dans la péninsule du Sinaï en Égypte.

La lettre évoque deux incidents précis, à savoir un tir de roquettes contre le sud d'Israël, le 16 juin 2012, et une attaque à la frontière égypto-israélienne, qui a causé la mort d'un citoyen israélien.

L'Égypte condamne de telles attaques et réitère sa ferme volonté de coopérer avec ses voisins sur la base de relations pacifiques et de bon voisinage. Il convient cependant de noter qu'on aurait tort de se servir de ces deux incidents pour en conclure hâtivement que la péninsule du Sinaï est devenue un sanctuaire de terroristes menant des attaques contre Israël, comme l'indique dans sa lettre le Représentant permanent d'Israël.

Le fait est que les deux incidents font l'objet d'enquêtes indépendantes de la part des autorités compétentes en Égypte et en Israël. Nous nous employons à démasquer l'origine des deux incidents et l'identité des assaillants et accueillons favorablement tout échange d'informations avec la partie israélienne à cet égard.

Je tiens également à réaffirmer que les autorités égyptiennes font tout ce qui est en leur pouvoir pour préserver la stabilité dans la péninsule du Sinaï. L'Égypte s'attend d'Israël qu'il comprenne les sensibilités en jeu et les défis qui leur sont associés. Je tiens également à souligner que l'Égypte et Israël sont parties à un Traité de paix qui prévoit divers mécanismes d'entente couvrant les cas de figure comme ceux susmentionnés. L'Égypte s'attend que les deux pays fassent un meilleur usage de ces mécanismes à l'avenir.

Je vous serais reconnaissant de bien vouloir faire distribuer le texte de la présente lettre comme document du Conseil de sécurité.

L'Ambassadeur,
Représentant permanent
(Signé) Mootaz Ahmadein **Khalil**

